

Déclaration conjointe des donateurs relative au financement international de la biodiversité et de la nature

Financer la biodiversité : le rôle des financements internationaux

Nous sommes déterminés à convenir d'un Cadre mondial de la biodiversité novateur doté d'objectifs ambitieux et de solides mécanismes de contrôle, de suivi et de réexamen. Nous sommes conscients du fait que ce cadre nécessitera d'importants flux financiers internes et internationaux pour la biodiversité.

Réunis à Montréal à l'occasion de la deuxième partie de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et conformément aux engagements pris par les membres du G7, au *Plan en 10 points pour le financement de la biodiversité* et au rapport Dasgupta (*The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*) qui souligne la nécessité d'augmenter le patrimoine naturel, nous confirmons avoir collectivement apporté des réponses concrètes à nos engagements financiers pour développer la biodiversité. Nous sommes allés au-delà des engagements financiers pris à Hyderabad à l'appui des Objectifs d'Aichi. **En tant que membres du Comité d'aide au développement, nous avons réussi à doubler notre financement en 2015 et l'avons maintenu à une moyenne d'environ 5 milliards de dollars des États-Unis entre 2015 et 2020 sous vérification de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)¹.** Nous déclarons avoir l'intention de continuer à augmenter ce financement international et à rehausser les flux de développement international en la matière, conformément à l'ambition du Cadre mondial de la biodiversité. Dans cet esprit, nous œuvrerons à la conclusion d'un accord sur un objectif de financement international dans la cible 19.1 du cadre mondial pour la biodiversité.

Nous reconnaissons également que le financement du développement international ne suffira jamais pour combler le fossé en matière de financement de la biodiversité. Mobiliser des financements nationaux et internationaux issus de l'ensemble des sources disponibles restera essentiel pour la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité. Cependant, le financement du développement international est un élément clé qui permet de libérer d'autres financements nationaux publics et privés, y compris des contributions philanthropiques.

Atteindre l'objectif d'enrayer et d'infléchir la perte de biodiversité d'ici 2030 exige que tous les pays gèrent les risques financiers et économiques connexes et tirent les bénéfices de l'investissement respectueux de la nature.

Nous accueillons favorablement les initiatives et partenariats internationaux qui aident les pays partenaires à améliorer leur accès au financement et à mobiliser leurs ressources nationales.

Nous nous engageons à travailler ensemble et avec nos partenaires pour :

(1) Continuer à augmenter le volume de financement public international pour la biodiversité

Reconnaissant la nécessité d'augmenter le soutien financier international pour la biodiversité, nous avons pris les engagements suivants pour financer la protection, la

¹ [Biodiversity and development finance: Main trends, 2011-20 | en | OECD](#)

restauration et l'utilisation durable de la biodiversité et de la nature, comme indiqué ci-dessous, dans l'attente de nouveaux engagements à l'avenir :

Donateur	Engagements publics
Australie	L'Australie prévoit d'augmenter sa finance publique internationale pour la nature jusqu'en 2030 pour soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité. Ceci bâtira sur l'engagement existant de l'Australie de fournir 2 milliards de dollars australiens de finance climat sur 2020-2025, y compris pour des projets relatifs à l'environnement et la biodiversité.
Canada	Doubler son engagement de financement international de l'action climatique pour atteindre 5,3 milliards de dollars canadiens sur 2021-2026, avec l'engagement de consacrer 20 % de son financement à des projets exploitant des solutions climatiques fondées sur la nature ainsi que des projets produisant des bénéfices complémentaires pour la biodiversité. Le Canada apportera une nouvelle contribution de 350 millions de dollars pour soutenir les pays en développement, qui abritent la vaste majorité de la biodiversité mondiale, dans leurs efforts de conservation de la nature. Ce financement renforcera la mise en œuvre du futur Cadre mondial de la biodiversité.
UE	L'Union européenne s'est engagée à financer la biodiversité à hauteur de 7 milliards d'euros entre 2021 et 2027, en particulier à destination des pays les plus vulnérables.
France	La France a annoncé qu'elle doublera son financement international pour la biodiversité pour atteindre 1 milliard d'euros par an d'ici 2025.
Allemagne	L'Allemagne augmentera son financement international de la biodiversité pour atteindre 1,5 milliard d'euros d'ici 2025 dans le cadre du rehaussement de son budget international pour l'action climatique à 6 milliards d'euros par an d'ici 2025 au plus tard.
Japon	Le Japon s'est engagé à contribuer au huitième cycle du FEM à hauteur de 71,4 milliards de yens et à apporter 1,8 milliard de yens à la deuxième phase du Fonds japonais pour la biodiversité. En outre, le Japon s'engagera à financer la biodiversité à hauteur de 117 milliards de yens sur l'année budgétaire 2023-2025.
Pays-Bas	A la suite de l'augmentation de 50% de leur contribution annuelle au FEM-8, les Pays-Bas ont annoncé leur engagement à augmenter leur aide publique au développement totale en matière de biodiversité de 50 % d'ici 2025 par rapport à son niveau de 2021, soit un objectif de 150 millions d'euros en 2025.
Norvège	La Norvège fournit actuellement 3,5 milliards de couronnes annuellement en aide au développement en faveur de la biodiversité, y compris via son initiative internationale pour les forêts et le climat. La Norvège augmentera significativement sa finance pour la biodiversité de toutes sources d'ici 2025.
Espagne	L'Espagne a l'intention de doubler son financement international pour la biodiversité dans l'objectif de consacrer au moins 550 millions d'euros d'aide publique au développement à la biodiversité sur la période 2021-2025.

Royaume-Uni	Le Royaume-Uni investira au moins 3 milliards de livres sterling entre 2021/22 et 2025/26 dans des solutions aux changements climatiques visant à protéger, restaurer et gérer durablement la nature.
États-Unis	Les États-Unis se sont engagés à fournir 600,8 millions de dollars au FEM - 8. En 2021, USAID a investi 319 millions de dollars pour conserver la biodiversité, réduire le trafic d'espèces sauvages et les autres crimes environnementaux et soutenir la résilience des communautés vulnérables et marginalisées qui dépendent de la biodiversité et des écosystèmes en bonne santé pour se nourrir, travailler et pour leur sécurité. Le financement de USAID pour la biodiversité continue d'augmenter sur l'année fiscale 2022 pour atteindre 385 millions de dollars.

Ces engagements consolident notre bilan positif de la décennie passée concernant l'augmentation du soutien financier international pour la biodiversité.

Dans le prolongement des objectifs de la présente déclaration, nous soutenons le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui constitue le mécanisme financier de la Convention sur la diversité biologique. Collectivement, les donateurs se sont engagés à apporter la somme inédite de 5,33 milliards de dollars des États-Unis au huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-8), un minimum de 60 % de l'ensemble des financements du FEM devant produire des effets bénéfiques pour la biodiversité. Nous soutenons les réformes supplémentaires du FEM visant à améliorer l'accès des pays bénéficiaires au financement et à élaborer d'ambitieux Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et autres plans nationaux de financement de la biodiversité.

Nous prévoyons d'adopter une approche intégrée au sein du système de développement international pour atteindre nos objectifs en matière de climat et de biodiversité, en vue de la mise en œuvre plus large des Objectifs de développement durable qui comprennent l'éradication de la pauvreté, le soutien à l'action climatique, l'amélioration de la santé mondiale et la promotion de l'égalité des sexes. Il est essentiel d'impliquer fortement les populations autochtones et les communautés locales pour pouvoir atteindre ces objectifs.

Nous nous appuyerons sur les progrès accomplis en matière de financement de l'action climatique lors des sommets One Planet de 2021, du G7, du G20 et des COP26 et 27 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et nous consacrerons une part importante du financement de l'action climatique à la biodiversité et à la nature, en reconnaissant que les solutions fondées sur la nature peuvent représenter jusqu'à un tiers du potentiel d'atténuation nécessaire pour atteindre l'objectif des 1,5 °C² tout en offrant des bénéfices considérables en matière d'adaptation.

Nous appelons les donateurs qui n'ont pas encore pris d'engagements à le faire et à nous rejoindre. Nous appelons également les autres pays en mesure de contribuer aux efforts de financement international de la biodiversité à le faire et à le signaler au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

² [Natural climate solutions | PNAS](#)

(2) Mettre en œuvre le Cadre mondial de la biodiversité : partenariats et initiatives

Nous accueillons avec satisfaction et soutenons les initiatives et partenariats internationaux qui contribuent à renforcer la mobilisation des ressources et à accroître l'accès au financement. Ces initiatives favorisent la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité dans les pays partenaires :

- Le Partenariat accélérateur des Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité vise à appuyer la mise en œuvre au niveau national par les pays partenaires des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité. Il permettra notamment de faciliter l'accès aux ressources financières ainsi qu'aux autres types de ressources.
- La Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples 2.0 a pour objectif de fournir une plateforme opérationnelle et collaborative pour aider les membres à mettre en œuvre la cible mondiale « 30 % d'ici 2030 » une fois le Cadre mondial de la biodiversité adopté. Elle se concentrera sur le renforcement des capacités et la mise en relation des experts, des bailleurs et des projets sur le terrain tant du point de vue financier que technique.
- Depuis 2012, l'initiative BIOFIN pour le financement de la biodiversité agit pour faire face à l'urgence mondiale de réorienter davantage de financements, toutes sources confondues, vers la réalisation des objectifs internationaux et nationaux en matière de biodiversité. Désormais présente dans 40 pays, l'initiative travaille avec les gouvernements, la société civile, les groupes les plus vulnérables et le secteur privé pour stimuler l'investissement au service de la nature.

(3) Travailler avec les banques multilatérales de développement (BMD) pour accroître leurs investissements consacrés à la protection et à la restauration de la biodiversité

Nous nous félicitons des progrès accomplis pour mettre en œuvre les engagements de la déclaration conjointe des BMD en faveur de la nature, des peuples et de la planète adoptée lors de la COP26, qui prévoit la mise au point par les BMD d'outils et de méthodologies pour recenser et renforcer le suivi des investissements respectueux de la nature.

En tant qu'actionnaires, nous appelons les BMD à honorer ces engagements à court terme, à intensifier tous les types de soutien apportés aux pays dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité et à fixer un objectif en matière de financement de la biodiversité d'ici 2025.

Pour ce faire, nous demandons également aux BMD d'accroître leur suivi et leur recensement des engagements pris à titre individuel ou collectif, notamment au moyen des marqueurs de Rio, ce qui servira de base pour prendre la mesure des nouveaux progrès à venir en matière d'investissement.

Nous sommes conscients des discussions en cours sur la nécessité pour les BMD de mieux prendre en compte les problématiques mondiales, et en tant que parties à la CDB, nous les appelons à se conformer dans leurs activités à l'objectif international

consistant à mettre un terme à la perte de biodiversité et à en inverser à la tendance d'ici 2030, ainsi qu'au Cadre mondial de la biodiversité.

À cet égard, nous nous félicitons vivement des engagements pris par 10 BMD (liste des BMD) d'intensifier leurs investissements en faveur de la nature et à se conformer aux résultats du Cadre mondial de la biodiversité une fois agréé.

(4) Aligner les financements publics internationaux sur nouvelle mission du Cadre mondial de la biodiversité

En tant que gouvernements, nous veillerons à ce que notre aide au développement ne nuise pas à la nature et à ce qu'elle devienne dans son ensemble respectueuse de celle-ci. Cela nécessite d'éviter, de réduire ou d'atténuer les risques et incidences pour la nature, notamment en prenant en compte le capital naturel dans la comptabilité des projets et des portefeuilles de projets³; d'adopter des mesures pour évaluer les risques induits par la perte de biodiversité pour l'ensemble de nos systèmes financiers, en particulier au moyen de modèles et prévisions macroéconomiques; de soutenir les pays récipiendaires dans leur transition vers une économie à zéro émission nette et respectueuse de la nature; et d'accroître le financement de projets contribuant à cette nouvelle mission internationale.

Nous prévoyons d'aligner notre aide au développement avec la mission internationale visant à mettre un terme à la perte de biodiversité et à en inverser à la tendance d'ici 2030. En tant que parties à la CDB, nous prendrons de nouvelles mesures pour nous conformer aux cibles du Cadre mondial de la biodiversité une fois celui-ci agréé.

(5) Utiliser les financements publics internationaux pour mobiliser des ressources privées afin de mettre en œuvre un Cadre mondial de la biodiversité ambitieux

Nous nous engageons à utiliser les financements publics internationaux pour mobiliser des ressources privées afin de mettre en œuvre un Cadre mondial de la biodiversité ambitieux.

Nous devons encourager les investissements du secteur privé en faveur de la biodiversité, notamment grâce à des mécanismes de financement mixte et à d'autres approches innovantes permettant de mobiliser des financements publics et privés, tels que la coalition LEAF (environ 1,5 milliard de dollars américains), le Fonds mondial pour les récifs coralliens (entre 2 et 3 milliards de dollars), le Legacy Landscape Fund (qui vise à réunir 1 milliard de dollars), et l'Accélérateur de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (environ 19 milliards de dollars).

Nous nous félicitons de l'inauguration du International Sustainability Standards Board (ISSB). Nous l'encourageons à élargir son champ aux risques financiers liés à la nature. Nous soutenons également la Task Force on Nature Related Financial Disclosure (TNFD), une initiative internationale indépendante axée sur le marché, qui permettra aux institutions financières de comprendre et de divulguer les risques, incidences et dépendances en lien avec la nature. Cela donnera aux investisseurs les moyens de prendre des décisions éclairées, de se conformer dans leurs

³ Nous sommes conscients que l'aide au développement est essentielle pour faire face aux situations d'urgence humanitaires et dans d'autres domaines clés ; aussi il n'est pas toujours possible d'obtenir des résultats respectueux de la nature pour chaque projet. Toutefois, nous réaffirmons notre détermination à prévoir de solides garanties et nous ferons en sorte que nos flux financiers se conforment à ces objectifs au niveau de nos portefeuilles de projets.

investissements aux objectifs en matière de biodiversité et de soutenir la transition vers une économie respectueuse de la nature.

(6) Soutenir la mobilisation des financements nationaux

Tous les États doivent mobiliser davantage de ressources nationales en faveur de la nature et prendre des mesures pour aider à débloquer les flux financiers privés.

Pour les pays qui sont parties à la CDB, cela consiste à adapter les flux financiers publics et privés aux objectifs en matière de biodiversité, notamment en recensant, réorientant ou éliminant, d'ici 2030 au plus tard, les subventions qui nuisent à la biodiversité et en prenant sans attendre de premières mesures. Nous appelons toutes les institutions financières à faire de même.

Nous nous réjouissons de l'engagement pris par de l'*International Development Finance Club* sur le financement du développement et ses 27 banques publiques nationales et internationales à appuyer la mise en œuvre d'un Cadre mondial de la biodiversité ambitieux et leur objectif de mobiliser d'ici 2027 plus de 100 milliards de dollars de financements en faveur de la biodiversité⁴.

Nous sommes déterminés à mobiliser davantage de financements en faveur de la biodiversité sur le plan national grâce à des mesures et des leviers financiers et à aider, en tant que de besoin, les autres pays à faire de même.

Cela requiert : l'adoption de politiques budgétaires appropriées, notamment celles reposant sur la prise en compte du capital naturel dans la compatibilité, des produits financiers respectueux de l'environnement, des investissements dans les infrastructures vertes et d'autres solutions fondées sur la nature ; le paiement des services écosystémiques ; et, des marchés du carbone et d'autres marchés liés à l'environnement d'une grande intégrité pour attirer des flux financiers du secteur privé.

Il est tout aussi important que les décisions prises en matière financière, qu'il s'agisse de flux financiers publics ou privés, tiennent pleinement compte de la valeur réelle de la nature et des avantages de la biodiversité, et que les risques liés à la perte de biodiversité soient bien recensés et gérés.

Nous soutiendrons la mise en œuvre des plans nationaux de financement de la biodiversité par les pays et nous demandons aux institutions multilatérales et bilatérales d'appuyer ces derniers dans ces efforts importants.

Soutenu par :

Allemagne

Australie

Canada

Etats-Unis

Espagne

⁴ L'*International Development Finance Club* comprend 27 membres provenant des pays développés comme des pays en développement, notamment des banques nationales et régionales de développement en Afrique, Asie, Europe, Amérique centrale et du Sud, et Caraïbe.

Finlande

France

Japon

Norvège

Pays-Bas

République tchèque

Royaume-Uni

Suisse

Union européenne